

ministre étudiera-t-il de nouveau la question de savoir s'il ne serait pas possible de communiquer, au Canada, des renseignements analogues?

**Le très hon. M. St-Laurent:** Ma foi, monsieur l'Orateur, le gouvernement du Canada n'est évidemment pas responsable des décisions prises au Royaume-Uni. Naturellement, ce qui se passe dans d'autres pays fait toujours impression sur le gouvernement et il se demande si les mesures prises ailleurs seraient appropriées aux conditions canadiennes. Je sais que l'honorable député se préoccupe tout autant de cette question que nous qui siégeons de ce côté-ci de la Chambre et qu'il tient à ce que les mesures prises soient efficaces sans être injustes. Je prévois qu'une discussion aura lieu sur ce sujet quand nous en viendrons aux crédits du ministère de la Justice.

Si, à ce moment-là, l'honorable député estime encore que nous n'allons pas assez loin, et s'il expose ses raisons, je puis l'assurer qu'elles seront soigneusement étudiées car il ne s'agit pas d'une question entre un parti et un autre. Tous les citoyens canadiens responsables veulent être justes mais ils veulent que le gouvernement soit prudent.

**M. Fleming:** Puis-je poser une question au premier ministre à ce sujet? Existe-t-il des dispositions permettant au fonctionnaire visé par de telles décisions d'en appeler et quelles sont-elles?

**Le très hon. M. St-Laurent:** On n'a pas établi de mode officiel de procédure, mais je crois que la gravité que comporte le déplacement ou l'échange est toujours une des considérations sur lesquelles s'arrête le ministre qui en est responsable. Il y a, on le sait, des cas où une chose de ce genre peut s'accomplir sans comporter d'injustice possible. On peut proposer qu'un messenger ordinaire devienne messenger de confiance. Qu'il doive ou non devenir messenger de confiance, la question ne lui a pas été signalée; ce cas n'est donc pas traité aussi sérieusement que lorsque l'on constate qu'un fonctionnaire détenant un poste important dans le service devrait être transféré à un autre ministère.

Nous avons examiné la possibilité d'appel et nous nous sommes même renseignés auprès de hauts fonctionnaires du Royaume-Uni pour savoir quelle méthode on y suivait. Nous n'avons encore pu nous convaincre qu'un particulier serait plus assuré d'obtenir justice si nous allions au delà du caractère plutôt officieux des mesures qu'on prend maintenant à cet égard. Nous n'avons pas trouvé de moyen qu'on pourrait considérer comme un appel praticable.

[M. Fulton.]

#### HOUILLÈRES ET MINES D'OR—EFFECTIF DES EMPLOYÉS

**M. Purdy:**

Quel était, d'après la statistique la plus récente, le nombre d'ouvriers employés a) dans les mines de charbon et b) dans les mines d'or du Canada?

**M. Dickey:**

a) et b):

1953	Nombre d'employés	
	Dans les mines de charbon	Dans les mines d'or
1 <sup>er</sup> janvier .....	22,777	20,302
1 <sup>er</sup> février .....	22,818	20,306
1 <sup>er</sup> mars .....	22,412	19,957
1 <sup>er</sup> avril .....	21,191	19,888
1 <sup>er</sup> mai .....	20,881	19,945
1 <sup>er</sup> juin .....	20,476	20,112
1 <sup>er</sup> juillet .....	19,623	20,196
1 <sup>er</sup> août .....	19,517	19,926
1 <sup>er</sup> septembre .....	19,236	18,956
1 <sup>er</sup> octobre .....	19,607	15,934
1 <sup>er</sup> novembre .....	19,965	15,820
1 <sup>er</sup> décembre .....	20,155	15,379
Moyenne de l'année .	20,722	18,893

Source: Rapports des patrons employant 15 ouvriers ou plus.

Remarque: La diminution de l'emploi dans les mines d'or, au cours des derniers mois de l'année, a surtout été attribuable aux différends entre patrons et ouvriers dans cette industrie.

#### COLLÈGE MILITAIRE DE SAINT-JEAN—PERSONNEL CIVIL

**M. Dufresne:**

1. A-t-on récemment nommé des civils parmi le personnel administratif du Collège militaire de Saint-Jean (province de Québec)?

2. Dans le cas de l'affirmative, a) quels sont leurs noms, b) quelle est la date de leur nomination, c) quels emplois occupent-ils au sein de l'administration?

3. Ces nouveaux employés civils sont-ils bilignes?

**M. Blanchette:**

1. On n'a nommé aucun employé civil à des postes administratifs depuis le 1<sup>er</sup> septembre 1953.

2. Ne s'applique pas.

3. Ne s'applique pas.

#### IMPORTATIONS—FÈVES SOYA ET COPRA

**M. Pommer:**

1. Quelle quantité de fèves soya a-t-on importée au Canada pendant l'année 1953?

2. Quelle quantité de copra a-t-on importée au Canada pendant l'année 1953?

**M. Dickey:**

1. 274,807,510 livres.

2. 24,828,590 livres.